



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2017-008

La Ville de Bois-des-Filion désire recevoir des offres pour la construction d'une nouvelle bibliothèque d'une superficie totale de 1 114 mètres carrés répartie sur deux niveaux (rez-de-chaussée et mezzanine) ainsi que les aménagements extérieurs associés, sur le site de l'ancienne bibliothèque, au 60, 36^e Avenue.

Seuls sont autorisés à présenter une offre les soumissionnaires ayant une place d'affaires au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics conclu avec le Québec et applicable à la Ville.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca), moyennant le paiement des frais exigés par l'exploitant du système. La Ville décline toute responsabilité du fait que des documents transitant par ce système seraient incomplets ou manquants.

Pour toute question relative au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent s'adresser exclusivement au responsable identifié ci-après :

Emmanuel Teolis, ing.
Directeur du service de la gestion de projets
Téléphone : (450) 621 1460 poste 170
Télécopieur : (450) 621 8483
Courriel : eteolis@ville.bois-des-filion.qc.ca

Tout manquement à cette obligation par un soumissionnaire pourra entraîner le rejet de son offre.

Pour être considérée, l'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'une valeur minimale de dix pour cent (10 %) du montant total de l'offre (taxes incluses), valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivants la date d'ouverture des offres, sous l'une des formes décrites ci-après :

- un chèque visé, émis à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion; ou
- un cautionnement de soumission, émis par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

La garantie de soumission doit de plus être accompagnée d'une lettre d'engagement, émise par une compagnie d'assurance détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers du Québec et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie, stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services, chacun représentant une valeur minimale de cinquante pour cent (50 %) du montant total de l'offre (taxes incluses), seront accordés au soumissionnaire si son offre est retenue.

Votre offre scellée doit être déposée **avant 11 h, heure normale de l'Est (HNE), le 23 août 2017**, au Service du greffe, à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion, à l'adresse suivante :

375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi inclusivement et de 8 h à 12 h, le vendredi. Les offres reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 01.

La Ville de Bois-des-Filion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 19 juillet 2017.

Charles-Hervé Aka, LL.M, OMA
Greffier